



....demande de pret pour projet traitement des eaux afrique....

Par **aromeb74**, le **05/01/2010** à **21:19**

Bonjour,

Etant en cours de création d'un projet associatif de grande envergure en Afrique, je souhaiterais connaître les démarches à réaliser et surtout les responsabilités de l'association ou des dirigeants dans une demande de prêt.

En effet, pour mener à bien mon projet, et sans compter sur d'éventuelles subventions des collectivités territoriales et autres partenaires, est-il possible selon vous de pouvoir emprunter environ 400 000 € ?

Si oui, qui est le responsable du prêt ? l'association, le président, le chef de projet ?

Quel apport faut-il au minimum ?

Merci d'avance